



L'an mil huit cent seize, le premier mars onze heures
 du matin , pardevant nous Louis Joseph Cleuet maire officier
 de l'état civil de la commune de Wizernes, Département du Pas
 de Calais , Canton de Lumbres, Sont comparus François
 Joseph Bailly agé de trente deux ans, manouvrier père
 du défunt, et Christophe Joseph Denekre agé de
 quarante un ans, ouvrier papétier , tous deux domiciliés en
 cette commune , lesquels nous ont présenté un enfant du sexe
 masculin sans vie , né aujourd'hui six heures et demi du
 matin , fils du premier déclarant et de Séraphine dela...
 et avons signé le présent acte, après lecture faite,
 les deux témoins ayant déclaré n'avoir jamais scu
 signer LjCleuet